

Journée de Participation Citoyenne aux Travaux d'Assainissement de la Ville de Conakry dénommée « Conakry Ville Propre »

A chaque journée « Conakry Ville Propre », des polémiques ou interprétations diverses surgissent tant de la part des citoyens, des médias, de la société civile que des politiques sur l'utilité d'une telle activité. Je voudrais en ma double qualité de Ministre des Travaux Publics et Président de la Commission interministérielle qui veille à l'exécution de la « Journée de Participation Citoyenne aux Travaux d'Assainissement de la Ville de Conakry dénommée « Conakry Ville Propre » apporter des éclaircissements d'une part et informer les uns et les autres sur le bien-fondé de « Conakry Ville Propre » d'autre part.

En quoi consiste la « Journée de Participation Citoyenne aux Travaux d'Assainissement » ?

Avant tout, il me sied d'insister que la « Journée de Participation Citoyenne » n'est pas THE SOLUTION encore moins LA STRATEGIE du Gouvernement pour l'assainissement de la ville de Conakry.

SUR L'INSTAURATION : Cette journée a été instituée par le Gouvernement en Conseil des Ministres. Une Commission Interministérielle a été mise en place pour l'exécution et le suivi de l'activité tous les derniers samedis du mois de 6h à 11h. C'est le Ministre des Travaux Publics qui a été désigné pour assurer la coordination de cette Commission. Ce qui explique mon implication totale et mon omniprésence dans cette activité.

SUR LE FOND : la « Journée de Participation Citoyenne » comme son appellation l'indique est un moment citoyen. Il s'agit d'un temps de 6h à 11h, une seule fois par mois, que le citoyen de Conakry est appelé à mettre à profit pour nettoyer son environnement immédiat, son quartier, sa commune et s'il en a envie, aller dans d'autres lieux comme les marchés, les places publiques, pour participer à leur nettoyage. C'est un moment collectif pour que le Conakryka pose un acte citoyen directement sur son environnement immédiat et rien d'autre !

Du reste, la Guinée n'a rien inventé. Ce type de journée existe un peu partout dans d'autres pays et invite voire oblige les citoyens à s'investir pour rendre propre leur territoire.

Nous admirons et comparons tous Kigali à notre Capitale. A Kigali par exemple, « l'Umunga » est une journée obligatoire dédiée, entre autres, au nettoyage des déchets de la ville par les habitants. On peut le faire aussi chez nous !

Si elle est inculquée dans l'esprit de tous et appréhendée par tous, les forces vives (associations, partis politiques, organisations des travailleurs, jeunes, femmes, personnalités politiques de tous bords etc....) ne lésineraient pas à y prendre part. C'est à cela que nous devons aboutir.

Une seule fois par mois de 6h à 11h, ne peut empêcher la tenue et le bon fonctionnement des Assemblées Générales de nos partis politiques qui ont lieu 4 fois par mois sauf erreur de ma part. Au contraire, cette journée citoyenne devrait être l'occasion pour nos partis de mobiliser davantage leurs militants dans les quartiers pour un acte citoyen.

Pour les autres activités d'ordre professionnel, académique ou scolaire ou encore social, il n'a jamais été question d'interdire aux gens de s'acquitter de leurs devoirs sauf à s'organiser en conséquence. C'est certainement contraignant mais ce n'est pas impossible. C'est la cité qui en sortirait gagnante !

Pourquoi une forte présence du Ministère des Travaux Publics ?

Les équipes du Ministère des Travaux Publics mettent à disposition des moyens comme des camions pour enlever les ordures, curer des caniveaux et assainir les emprises des routes qui sont sous sa responsabilité. Aux TP, nous essayons de mettre à profit aussi cette journée comme d'autres Institutions pourraient ou devraient également le faire.

De l'opérationnalisation de la mission d'assainissement :

Le Gouvernement à travers l'Agence Nationale de Salubrité Publique (ANSP), tutelle du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et certainement avec le Gouvernorat, travaille depuis toujours sur les stratégies à long terme pour permettre un assainissement efficient et efficace de la ville de Conakry.

Un opérateur privé, spécialisé dans le secteur, est en cours d'être sélectionné pour non seulement la collecte et le traitement des ordures mais aussi pour coordonner l'assainissement avec les équipes municipales qui viennent d'être installées.

La Banque Islamique de Développement (BID) et l'Union Européenne apporteront un soutien à cette démarche tant dans la mise à disposition de matériels divers à l'ANSP qu'aux campagnes de sensibilisation et de renforcement de capacité des Mairies. C'est une question de jours pour que cette opérationnalisation soit concrète.

La prérogative des Mairies n'est pas usurpée. La prérogative du Gouvernorat n'est pas usurpée. La Prérogative de l'ANSP ou du MATD n'est pas usurpée.

Quid après de la « Journée de Participation Citoyenne » ?

Même si l'assainissement est définitivement confié aux Mairies et/ou à des entreprises spécialisées, cette journée sera toujours de mise. Elle ne sera pas abolie, en tout cas, pas à ma connaissance. Si cette journée prend complètement dans les habitudes – et c'est mon ardent souhait -, ce sera un accompagnement des efforts que fourniront par exemple les Mairies dans ce domaine.

D'ailleurs, je voudrais, humblement, inviter les leaders politiques de tous bords à mobiliser leurs partisans, à la prochaine Journée Citoyenne, pour qu'ensemble avec les jeunes, les femmes, les personnalités de la société civile, les artistes etc., nous nettoyions les quartiers de nos Communes.

Je voudrais également inviter les médias à porter le message auprès des populations tant sur le bien-fondé de la Journée Citoyenne que sur l'appel à prendre part à cette activité tous les derniers samedis du mois, de 6h à 11h.

Nous pouvons participer à rendre Conakry propre.

Nous pouvons le faire...

MOUSTAPHA NAÏTE